### Au Grand Conseil... et ailleurs...

(Suite)

A Chavornay, les « classes moyennes se partagent les responsabilités du pouvoir avec les libéraux tandis que les radicaux bouderont dans leur coin pendant 4 ans Bex a une Municipalité popiste-paysanne indépendante. A Rolle, la majorité indépendante-ouvrière n'a pu être délogée et le syndic Hoffmann a été réélu. Nyon a gouvernement P.O.P.-indépendant. A Yverdon, le syndic est socialiste mais deux « historiques » collaborent à l'exécutif tandis que Ste-Croix a confié ses destinées à 5 camarades. A Payerne, on a vu se constituer une alliance socialo-libérale. A Lausanne, après des pourparlers orageux, la municipalité est formée de 3 P.O.P., 2 soc., 1 rad. et 1 lib. Mais la répartition des portefeuilles a été vivement critiquée parce que M. Peitrequin (rad.) doit prendre les œuvres sociale et M. Bridel (lib.) les finances. A Montreux, les 2 syndics sont restés sur le carreau. Au Châtelard, on avait repêché M. Thibaud, syndic, mais il a dû démissionner pour permettre à la minorité ouvrière-paysanne d'avoir 2 sièges à la municipalité. A Vevey, victoire de M. Dénéréaz (rad.) mais 2 socialitses sont admis dans la Municipalité de 5 membre en attendant de voir si le referendum lancé par les popistes aura abouti. A Morges, Aubonne, Orbe, Moudon, Villeneuve, Aigle, les partis bourgeois gardent la majorité et n'ont pas eu à aligner toutes leurs réserves pour se défen-

Dans notre district, les élections se sont déroulées calmement. On a signalé, ici et quelques petites escarmouches mais dans l'ensemble, il n'y a rien eu de révolu-

A Cossonay, M. le syndic Baudet avait refusé toute candidature au Conseil communal. Et il a fallu chercher l'homme rare qui voulut bien le remplacer comme « maire ». Et, imitant Diogène, on s'est muni d'une lanterne et l'on s'est promené dans tous les coins et recoins de la cité. Or, les recherches ont été vaines et il fallut que notre ami Marcel endosse à nouveau le harnais qui commençait à le bles ser un peu aux épaules. Mais avec un bon rembourrage afin d'en adoucir les aspérités, le collier sera encore très suppor

Penthalaz a été dans l'obligation de transformer son Conseil général en un Conseil communal. On prétendait que l'opération ne se ferait pas sans difficulté. Mais les têtes de ligne ont très bien supporté l'épreuve et M. le syndic Louis Chappuis a pu reprendre de sa main sûre et ferme, les rênes de l'attelage muni-

A l'Isle et Montricher, les luttes électorales ont perdu de leur âpreté. Ce n'est

comme une provocation de l'esprit suisse Quel beau coup de balai serait utile au pays si, en haut lieu, on ne cherche pas à protéger ceux qui ont voulu s'enrichir aux dépens du peuple suisse et ceux, suisses ou étrangers, qui ont trahi et cherchent à esquiver la justice tout court?

A. Tanirem.

### enchanté du spectacle qui lui fut offert. locale et régionale

SOIREE DE LA FANFARE

Un nombreux public est accouru, comme il se doit, à l'invitation du Corps de musique de Cossonay, samedi, et il a été certes

pas un mal. Les 2 syndics de là-haut ont été réélus et notre ami Béday aura pu, au soir des élections, entonner quelque chanson de son répertoire.

On nous a dit qu'à Daillens, la lutte avait été assez vive. Mais M. le syndic Villard est un combattif et il devait l'emporter. Et nous l'en félicitons.

Signalons la retraite du syndic de Senarclens, M. Ernest Gleyre, qui s'est désisté après avoir dirigé les affaires communales pendant 21 ans, avec compétence et dévouement.

Les conseils généraux, communaux et municipaux ont été installés avec un grand déploiement de forces... oratoires. Les pasteurs sont venus apporter la voix de l'esprit et M. le Préfet celle du devoir civique. Ici et là, quand cela en valait la peine, on a vu flotter le drapeau qui, porté fièrement, rehaussait encore la solennité de la cérémonie.

Et puis, on a nommé le président du conseil pour un an et le secrétaire pour 4 ans. Et les scrutateurs et les suppléants. Ceux qui y pensent se sont conformés à la loi en fixant les indemnités dues au syndic et à ses adjoints, au bureau du conseil, à l'huissier, etc. Si le conseil général (ou communal) a été sagement inspiré, il a augmenté de quelques deniers les dits émoluments car les temps ont changé et il est équitable que ceux qui se dévouent dans la commune touchent au moins une bonne main convenable. Il y en a encore dans notre république qui travaillent peu et gagnent beaucoup. Enfin, pour clore notre chronique, disons encore quelques mots sur la votation fédérale du 25 novembre (article constitutionnel concernant la protection de la famille).

Cet article a été accepté par 548 331 oui contre 170 356 non et par 21 ½ cantons contre un demi, celui des Rhodes Extérieures d'Appenzell qui a refusé par 7396 non contre 2 701 oui. Dans ce pays, il est rare de voir les 2 Rhodes voter de la même façon. Le canton de Vaud a aligné 58 004 oui et 18 318 non. 39 communes ont refusé et pourtant tous les partis recommandaient d'accepter cet article qui donne à la Confédération une base juridique lui permettant de légiférer pour consolider l'équilibre de la famille en lui procurant des possibilités d'existence meilleures. Attendons, pour juger, de voir l'application de la théorie.

Et voilà, il ne nous reste qu'à souhaiter aux lecteurs de ce journal, que 1946 leur apporte un peu de bonheur et pas trop de désillusions car, hélas, elles ne manquent pas dans ce monde qui a terriblement de peine à reprendre son équilibre et sa marche vers un idéal de justice et de paix.

Comment pourrait-il en être autrement après cette secouée qui, si elle devait se renouveler, détruirait pour toujours ce qui reste d'une civilisation dont on était pourtant si fier.

Un membre du Grand Conseil.

Toujours bien en mains de son excellent directeur M. Thibaud, le Corps de musique affiche une constante bonne forme.

« Gringalet », la pièce en trois actes interprétée par la troupe du Théâtre municipal de Lausanne, fit rire aux larmes et émut tour à tour. Elle fut jouée avec un art consommé.

CINEMA

La société du Casino donne le film de cette semaine au bénéfice de l'œuvre si utile des Sœurs visitantes et de la Maison paroissiale.

Une matinée est prévue dimanche à 14 h. 30, où les enfants sont exceptionnellement admis, et il y aura certainement foule pour admirer le grand film suisse « La dernière chance ».

### RETENEZ VOS PLACES...

...car il y aura foule au Casino les 26 et 27 janvier, dates auxquelles le F.-C. Cossonay a fixé sa soirée annuelle.

Au lever du rideau, l'acte d'Henri Tanner, d'une finesse et d'une drôlerie achevées: « Court-Circuit », vous mettra en forme pour le plat de résistance: « Cossonay... vu de biais », une revue locale et régionale mouvementée. Une série impressionnante de «sujets» passent au tourniquet. Il y en aura pour tous les goûts. Deux heures de rire... des chansons en vogue... des Swiss-American girls... un ballet au rythme explosif... des sketches mordants... un peu-de tout.

Les deux soirs, le bal sera conduit par l'excellent orchestre « Danube Bleu » dont la renommée n'est plus à faire.

#### SOU HEBDOMADAIRE

Les fêtes sont passées, nous nous sommes comblés de cadeaux, congratulés avec chaleur, nous avons illuminé nos arbres. nous avons entouré nos enfants de poupées, de trains électriques et de pantins à grandes ficelles. Nous les avons bourrés de bonbons, fondants, caramels et chocolats aux noisettes ou à la crème, nous avons embelli nos respectables épouses de fourrures les plus chères et les plus belles, nous nous sommes octroyés à nous-mêmes de multiples et capiteuses bouteilles accompagnées d'apéros bien tassés et... penadnt ce temps, il y avait de pauvres gens qui grelottaient dans des caves avec leurs enfants, qui mouraient de faim et de froid

Je me demande si la comparaison est à notre avantage et si vos mains ne vont pas d'elles-mêmes à votre poche? Je l'es-

J'ai reçu pendant le mois de décembre 10 fr. de M. Dubosson, instituteur, à Montricher, et 10 fr. d'une généreuse famille de Cossonay.

TIR FRANC

La section de tir «Tir franc» a terminé son activité annuelle par l'assemblée générale, agrémentée du banquet traditionnel, à la fin de décembre 1945.

Belle assemblée, à vrai dire, de celles dont nous avions perdu l'habitude depuis 1938, au cours de laquelle fut retracée toute l'activité de l'année écoulée et préparé le programme de la saison prochaine.

La distribution des distinctions obténues au cours de 1945 permit de couronner ensemble un vétéran de plus de 70 ans et un junior de 17 ans. Honneur à l'aîné pour Dumauthioz Francis, Cossonay.

son energie tenace et bons souhaits au jeune pour les années à venir.

Voici les résultats non publiés à ce

Tirs militaires. - Roy Lucien 119 p., Thormeyer Henri 112, couronnés; Paquier Charles 111; Simond Alfred 109; Mayor Henri 107; Miauton Jean-Pierre 105; Martin Maurice, Charlet Constant 104; Favre Georges, Chabanel Ernest 103; Grieder Arnold 102; Ramoni Maurice, Thibaud Charles, Michaud Henri, Devantay Robert 101; Goumaz Georges 100.

Cossonay. — Thormeyer Raymond, Pahud Léonard, Chiovini Henri 84.

Série. — Pahud Léonard (champion 45), Thormeyer Raymond 249; Roy Lucien 245, couronnés.

Thormever Raymond 92: Progrès. — Pahud Léonard, Goumaz Georges 87; Favre Georges 86, couronnés.

Concours cantonal de sections. - Roy L. 111; Favre G. 109; Pahud L. 105, cour. Petit calibre

Bonheur. — Roy L. 22 x 10; Roy René 16 x 10; Goumaz Georges 15x10; Chenaux Gaston, Rochat Edmond 7 x 10. Cossonay. — Pahud Léonard 144; Roy

L. 142; Bonny Georges, Chenaux G. 139; Thormeyer R. 138.

Série. - Roy L. 268; Chiovini H. 250,

Progrès. - Pahud L. 48; Thormeyer R. Roy L., Despland Alexis, Roy R. 45; Bonny G., Magnin Louis, Rochat Ed., Chiovini H., Pernet M. 44, couronnés. Concours de l'Association romande des

sociétés de tir au petit calibre Concours de sections. — Roy R. 69; Roy L. 67; Pahud L. 66; Chiovini H., Ro-

chat Ed. 63. Tir obligatoire. - Pahud L. 93; Chenaux G. 88; Perrette Marcel, Thormeyer R., Chiovini H., Roy L. 87; Zimmermann

Concours fédéraux au petit calibre Cible Stand. - Roy L., Thormeyer R., Pahud L. 91; Goumaz G. 89; Chenaux G.

Cible Campagne. — Roy L. 37; Chiovini H., Thormeyer H., Roy R., Martin M.

#### CONCOURS DE BETAIL

On nous demande de reproduire le palmarès des concours de bétail de l'automne passé. Nous prions les secrétaires des syndicats d'élevage de bien vouloir nous les faire parvenir à cette fin. Voici pour l'instant les résultats du concours de taureaux et taurillons de Cossonay.

Groupe I. - Azor 85, à Despland Marcel, Alens; Ami 84, Bolay René, Cossonay; Milord 82, Borgeaud Henri, Penthalaz; Joffre 81, Bernhard Fritz, Cossonay.

Groupe II. - Köbi 92, à Guex André, Cossonay; Dufour 89, Mange Edouard, Senarclens; Held 89, Siegenthaler Ulrich, Senarclens; Daniel 88, Despland frères, Alens; Amor 87, Dubler Ernest, Cossonay; Sieger 87, Devenoge François, Dizy; Diamant 86, Gaudin F. et Ch., Dizy; Hektor 86, Gleyre Ernest, Senarclens; Hektor 86, Mars 84, Münter 83, Dorsaz Henri, Cossonay; Urs 84, Linder Georges, Senarclens; Lord 83, Desponds Georges, Cossonay; Dur 79, Dumauthioz frères, Senarclens; Prince 79, Barraud Ernest, Senarclens; Baron 78,

### Tabelle des cultes

## Eglise Nationale

- 9 h. 30 Cossonay 11 h. Lussery
- 19 h. 30 Gollion
- 9 h. 30 Penthaz
- 11 h. Daillens 10 h. Cuarnens
- 12 h. 30 Chavannes-le-Veyron 9 h. 45 L'Isle
- 13 h. Montricher
- La Praz 10 h.
- 12 h. 30 Mont-la-Ville
- 20 h.
- Cossonay Deutsche Predigt

### Culte catholique

20 h.

Cossonay (Cerf)

## La famille de

### Monsieur

### **Edouard ROD**

à Cossonay, profondément touchée de la chaude sympathie qui lui a été témoignée à l'occasion de son grand deuil, exprime sa reconnaissance remercient très sincèrement toutes ont pris part.

# COSSONAY

### Impôt des chiens, pianos et harmoniums

Les tableaux des chiens, pianos et harmoniums, assujettis au paiement de l'impôt pour 1946, sont déposés au Greffe municipal jusqu'au 25 janvier prochain, à 18 heures, où les intéressés peuvent en prendre connaissance et formuler leurs réclamations s'il y a lieu.

Cossonay, le 17 janvier 1946.

Greffe municipal.

Très touchés des marques de sympathie reçues à l'occasion de leur grand deuil

### Madame et Monsieur **DORSAZ-BERGER**

et famille

émue à toutes les personnes qui y les personnes qui, de près ou de loin, y ont pris part.

# Electricité

L. KEUSEN Cossonay

En stock: Coussins électriques Fers à repasser de lres marques

Réparations soignées - Prix modérés Téléphone 8 04 36

# Remontage de socques

depuis Fr. 4.50 à Fr. 6.50 suivant grandeur Vieux souliers transformés en socques, depuis Fr. 6 .- .

### C. Bouillant, cordonnier COSSONAY

PHARMACIE DE SERVICE de 10 à 12 h. et de 17,30 à 18,30

Pharmacie SAUCY

# Terrain à bâtir

de 700 à 1000 m2, arborisé ou non, cherché à Cossonay ou Penthalaz.

Offres et prix à Alfred BROCARD-Lesquereux, instituteur retraité, « Le Vallon», Céligny (Genève). Téléphone 8 67 56.

> Grand choix de taffetas, poult, tulle

Rober de ball

Mme ROCHAT, couturière, Cossonay

autorisée

Manteaux depuis 35.-Culottes pr enfants 7.50 Salopettes 3.25Caleçons hommes Combinaisons dames 5.50 Blouses 6.90Bérets laine » 1.90 Tabliers caoutchouc 4.90 etc. etc.

# vendre

une génisse de 14 mois et 300 fascines sèches.

FALCONNIER, Gollion.